

# [Conseils municipaux](#)

[Ville de Martigné-Ferchaud](#)

**Le conseil municipal, composé de 23 conseillers, est élu pour 6 ans.**

Les séances du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous (sauf si décision de huis clos).  
Les procès verbaux des conseils municipaux sont affichés en mairie. Vous pouvez également les consulter ci-dessous.

## **Dates des conseils municipaux**

Les conseils municipaux ont lieu le jeudi soir à 20 h 30.

Voici les dates prévues en 2024

- 18 janvier
- 22 février
- 21 mars
- 11 avril
- 16 mai
- 20 juin
- 04 juillet
- 19 septembre
- 24 octobre
- 14 novembre
- 12 décembre

rgba(255,255,255,1)